

On a du mal à y croire avec des minimales qui flirtent régulièrement avec le 0°C sous abri, mais le mois de novembre commence légèrement plus chaud que la normale, avec des minimales en dessous des normales et des maximales très au-dessus, cela devient la norme !

Malgré ces moyennes un peu excédentaires, la végétation un peu scotchée le matin et avance lentement. La végétation des colzas les plus développés se calme un peu, c'est rassurant, et les blés avancent normalement mais n'ont pas besoin de plus. Ces conditions froides le matin ne semblent pas non plus très favorables aux ravageurs du feuillage qui sont présents, mais avec des dynamiques faibles. Les désherbages des céréales continuent dans de bonnes conditions de sol et de températures non gélives avec des amplitudes thermiques qui restent acceptables.

BLE

Semis précoces à risque JNO

Comme indiqué dans les précédents messages, les pucerons sont présents en faibles quantités avec peu de risque de dépasser le seuil de 10% de pieds colonisés : à surveiller tout de même à proximité de potentiels réservoirs : proximité d'un maïs récolté, repousses, verger ...

Les conditions climatiques actuelle ne sont pas, et seront normalement, de moins en moins favorable à des vols importants.

Par contre sur semis précoces les pucerons sont présents depuis plusieurs semaines, l'état sanitaires des repousses de céréales n'est pas très rassurant, et la firme Syngenta qui réalise des analyses virologiques annonce la présence de pucerons souvent virulifères.

Sur les blés levés depuis 15 jours voire trois semaines, la présence de pucerons n'est donc pas systématique mais fréquente avec une probabilité assez importante d'être virulifères.

Sur les blés levés depuis plus de 10 jours, semés il y a environ 3 semaines et plus (soit avant le 15 octobre), le seuil de présence pendant plus de 10 jours est donc à surveiller.

En cas de nécessité, utiliser par exemple [Cythrine L](#) à 0,25 L/ha économique et suffisant sur des infestations faibles comme cette année, à moyennes, dans le but surtout de « nettoyer » avant hiver.

COLZA

La pression altises est très variable d'une parcelle à l'autre, avec des situations quasi indemnes et d'autres à suivre. Cela s'explique entre autre par les processus de régulation naturels qui sont très variables d'une exploitation à l'autre selon que les pratiques les préservent plus ou moins bien. Il faut aussi tenir contre du développement des pieds de colza : les plus faibles seront d'autant plus pénalisés à niveau d'attaques équivalents.

Selon le modèle de TerresInovia, les pontes issues des vols d'altises de fin septembre seraient en cours d'éclosion, ce qui correspond aux petites larves au stade L1 qui sont observées. On peut donc estimer que l'essentiel des pontes a désormais éclos et que l'on va pouvoir commencer les tests Berlèse sans risque trop important de sous-estimer les niveaux d'attaque.

Rappel de la méthode Berlèse

Prélever 4 fois 5 plantes consécutives en coupant au raz du collet.

De retour à la ferme, rincer rapidement pour enlever la terre

Couper le plus gros des limbes en coupant à une douzaine de centimètres de la base des pétioles.

Mettre les pétioles sur un grillage à poule au-dessus d'une cuvette avec de l'eau.

Les premières larves peuvent tomber au bout de quelques heures mais il faut attendre le dessèchement complet (au bout d'une semaine dans le bureau chauffé par exemple) pour faire le comptage définitif. Nous vous donnerons la semaine prochaine la marche à suivre selon le nombre de larves dénombrées, sinon rendez-vous sur le site de Terre-Innovia.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise lundi 8 novembre 2021 (BSV G.C. N°XX), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites porté par l'APCA.